Vol. XLI — Saint-Boniface, Manitoba, Mercredi, 25 Septembre 1912 — No. 47

ABONNEMENT
Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis 1.50
Europe 2.00

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

LE MANITOBA.
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

AUX ELECTEURS DU COMTE DE MACDONALD

POURQUOI SIR WILFRID LAURIER A ABANDONNÉ SON PROJET DE VOYAGE DANS L'OUEST

LE BLE SE VEND PLUS CHER A WINNIPEG QU'A MINNEAPOLIS!

Le blé se vend plus cher en ce moment à Winnipeg qu'à Minneapolis. La Réciprocité, si elle avait été adoptée par l'électorat canadien, aurait fait baisser le prix de notre blé à celui de Minneapolis.

Voici la cote de lundi dernier:

PRIX AU COMPTANT A WINNIPEG		PRIX AU COMPTANT A MINNEAPOLIS	
No. 1 Northern	96	No. 1 dur	91⅝
No. 2 Northern	94	No. 1 Northern	89⅛
No. 3 Northern	90	No. 2 Northern	85⅝
AVOINE			
No. 2 C. W.	45	No. 3 W. O.	30½
Ex. No. 1 Moulée (avoine)	44	No. 3 Avoine	27¼
ORGE			
No. 3	52	Orge	40
No. 4	46		

LA DEFENSE DE L'EMPIRE

(Extrait du discours de l'Hon. L. P. Pelletier au banquet de Lévis)

Vous seriez heureux, sans doute, d'apprendre quelque chose au sujet du résultat de notre mission en Europe au point de vue de la défense du Canada et de l'Empire. Il m'est impossible de satisfaire, pour le moment, votre légitime curiosité, parceque je ne puis vous communiquer des décisions qui n'ont pas encore été prises, ni vous parler de ce qui est encore du domaine des délibérations ministérielles. (Très bien)

Il parait y avoir un sentiment général qu'il faut faire quelque chose. Tous les partis l'admettent, et ceux-là même que l'opinion publique classe, à tort, comme hostiles à l'idée même, ont maintes fois dit toute leur pensée à ce sujet Tous ceux qui ont parlé au public ont pris le soin d'expliquer que la diversité d'opinions existait plutôt sur le choix à faire entre toutes les suggestions offertes. Bref, il s'agit de trouver la formule d'un devoir dont tout le monde reconnait l'existence. (Applaudissements). Cette formule est à l'étude et elle sera soumise à votre considération et à votre opinion. (Applaudissements). Vous avez sous ce rapport:, des déclarations du premier ministre, et quand M. Borden a parlé, c'est l'honneur incarné dont vous avez entendu l'expression. (Applaudissements).

Laissez-moi cependant vous dire un mot sur un point important; malgré des déclarations antérieures, et malgré une foule d'opinions contraires, lorsque notre premier ministre s'est levé au Royal Colonial Institute, pour exposer magistralement la question, il posa comme condition que le Canada ne fût pas une annexe même de l'Empire Britannique, (Applaudissements), et qu'il devait avoir son mot à dire dans les délibérations où l'on décide de la paix ou de la guerre. (Applaudissements prolongés).

L'auditoire tout entier souligna ces paroles, elles ont fait le tour de la presse, elles ont remué l'opinion publique, elles ont trouvé un écho chez tous les partis politiques à la Chambre des Communes Anglaises; et de ce moment là, M. Borden avait fait accepter par tous, dans les Iles Britanniques, ce principe que la Grande Charte avait écrit et qui est la base même des institutions représentatives. (Applaudissements prolongés).

L'ELECTION DU COMTE DE MACDONALD

Ceux qui prétendaient que le gouvernement fédéral, et M. Rogers en particulier, avaient peur de l'élection de Macdonald en seront pour leurs frais de déclamation puisque cette élection se fera d'ici à quelques jours.

La nomination des candidats aura lieu le 5 octobre, et la votation le 12.

Ceux qui devaient pulvériser M. Rogers sont cordialement invités à faire la besogne!

Le candidat ministériel sera M. Alex. Morrison, cultivateur, de Carman; le parti libéral a confié son drapeau à M. R. L. Richardson, le rédacteur-propriétaire de la *Tribune*, de Winnipeg.

M. Richardson est un caméléon politique bien connu. Ses variations et ses tergiversations ne se comptent plus. En 1896 il se présentait comme candidat libéral; quelques années plus tard il dénonçait violemment sir Wilfrid Laurier qui le traita assez pittoresquement de *modern Pharisee*. Ses chicanes avec Clifford Sifton furent retentissantes. Aujourd'hui il se présente comme le porte-étendard de ce parti libéral sur lequel tout récemment encore il appelait la foudre!

Nous doutons fort que les libéraux du comté se laissent imposer un tel personnage comme leur candidat. Quant aux partisans du gouvernement Borden nous sommes bien certains qu'ils ne se laisseront pas amuser par les déclarations d'indépendance de M. Richardson. Ce mot *d'indépendance* est un attrape-votes qui n'en attrapera guère, et avec raison.

Nous invitons nos amis des paroisses françaises à voter solidement contre M. Richardson.

A toutes les raisons d'ordre général qui s'opposent à l'élection de M Richardson s'ajoute, pour les électeurs français cette raison très spéciale que M. Richardson a été de tout temps un francophobe et un mange-catholiques.

Un Anniversaire

Il y a eu un an samedi dernier que le parti conservateur a vaincu sir Wilfrid Laurier aux polls.

Ce fut pour le parti libéral non pas simplement une défaîte, mais un désastre. Les adversaires triomphaient par cinquante voix sur un parlement de deux-cent quinze sièges; neuf ministres étaient battus dans leur propre comté.

Ce fut un effrondement dont les vaincus ne se sont pas encore relevés.

Les conservateurs de Montréal ont offert samedi un grand banquet à l'hon M. Borden pour commémorer l'anniversaire de son accession au pouvoir.

M. Borden a annoncé à son auditoire que le Parlement serait convoqué en novembre prochain. Le cabinet, qui sera alors en possession de tous les faits, définira nettement sa politique sur la question navale.

Une Opinion sur Cartier

CE QUE DIT LE "LONDON TIMES" DU GRAND HOMME D'ÉTAT CANADIEN ET DES SERVICES QU'IL A RENDUS À SES COMPATRIOTES DE LANGUE FRANÇAISE AU CANADA.

Le "London Times", l'un des journaux les plus anciens et les plus autorisés de Londres publie en date du 26 août dernier un article très élogieux sur l'œuvre du Centenaire Cartier.

L'article occupe l'une des colonnes principales de la page de rédaction, et il contient pour la race à laquelle appartenait Cartier, comme pour le grand homme d'Etat lui-même des éloges qu'il nous fait plaisir de reproduire.

L'article est intitulé:

LE CENTENAIRE CARTIER

Il se lit comme suit: "Comme nous l'annonçons ailleurs, on se propose de célébrer le centenaire de la naissance, en 1814, de Sir Georges Etienne Cartier, l'un des pères principaux et l'un des fondateurs de la puissance du Canada, par la dédicace d'un monument érigé à sa mémoire sur le flanc du Mont-Royal, dominant la ville de Montréal. Le site est singulièrement bien choisi car il a été associé au nom de Cartier, depuis que le Canada est connu dans l'univers.

C'était un Cartier, de son nom Jacques, un homme de la même race que l'homme d'Etat canadien qui vint après, qui fut le premier Européen à fouler le sol du Mont-Royal, qui dominait alors, non pas la ville de Montréal, mais le village huron-iroquois d'Hochelaga. Lui aussi s'il eû été doué de la vision prophétique de son descendant homonyne aurait pu pressentir, "comme l'illustre Cortez dont le regard d'aigle s'émerveilla à la vue du Pacifique" lorsqu'il contempla l'immense nappe d'eau du Saint-Laurent et l'Ottawa roulant ses eaux étincelantes à l'ouest. Les rapides de Lachine empêchèrent ses vaisseaux de procéder plus avant, mais ce fut Jacques Cartier qui découvrit le Saint-Laurent et lui donna son nom, baptisant en même temps du nom de Canada, la région qu'il traversait, et, celui de Mont-Royal, le colline sur laquelle il s'arrêta au point le plus lointain de son pèlerinage vers l'Ouest. Le nom de Canada veut dire simplement village, dans le langage indien auquel il l'emprunta, et ceci est encore significatif dans son symbolisme. On rapporte de Thémistocle, qu'il prétendait qu'en dépit de son inhabileté à accorder une harpe ou une vielle, ou à jouer un psaltérion, il connaissait assez de moyens pour rendre forte, glorieuse et grande la ville la moins connue dont on lui confierait les destinées." C'est exactement ce que Georges-Etienne Cartier a fait. Nous ne savons pas s'il était meilleur musicien que Thémistocle, malgré que dans l'esprit de ses compatriotes il était plus qu'un simple poète dans la langue de sa race. Mais il connaissait assez de moyens, et il les employa suffisamment pour faire du "village" auquel Jacques Cartier avait donné un nom, un pays fort, grand et glorieux.

Georges-Etienne Cartier naquit le 6 septembre 1814, à St-Antoine, comté de Verchères, dans la province de Québec. Il étudia le droit, et après s'être fait recevoir au Barreau du Bas-Canada, acquit rapidement une pratique lucrative dans cette profession. Il prit part à la rébellion de Papineau en 1837, et dut pendant quelque temps quitter le pays. Il se repentit vite cependant de cette aberration de jeunesse, et retourna au Canada, sujet loyal et enthousiaste de la Courronne britannique A partir de ce jour il consacra ses énergies à la consolidation des deux Canadas, et à leur transformation en une grande confédération autonome, destinée à grandir libre, unie, heureuse et tranquille sous le drapeau britannique.

Son attidude et ses sentiments sous ce rapport se révèlent mieux dans ces quelques mots d'un discours qu'il prononça à Londres en 1869, alors qu'il se trouvait membre du premier gouvernement de la Puissance du Canada. "Le peuple canadien, dit-il, désire rester fidèle au vieux drapeau monarchique de la Grande-Bretagne, ce drapeau qui flotte sur toutes les mers, ce drapeau que la tyrannie n'a jamais pu abattre, ce drapeau qui symbolise la vraie liberté.

"Si ces paroles traduisaient le sentiment universel du peuple canadien en 1869, cela était dû en grand partie à l'influence personnelle du Cartier sur les Canadiens de sa propre nationalité. C'était là l'élément moral le plus élevé de son travail pour le Canada, une aspiration passionné mêlée à un effort incessant pour la réconciliation des deux races qui dans sa jeunesse avaient été si cruellement séparées. Mais sa vision prophétique le porta à pousser son travail avec non moins d'enthousiasme, non seulement en ce qui concernait la législation interne qui devait unifier et concilier les deux races habitant le Canada, mais en ce qui regardait l'extension, le développement et la consolidation de cette vaste puissance qui maintenant s'étend, comme John Bright disait un jour des Etats-Unis, "depuis les vagues furieuses de l'Atlantique jusqu'aux eaux plus calmes de l'Océan Pacifique à l'ouest."

Nous n'avons pas besoin d'énumérer les nombreuses mesures d'organisation interne, d'expansion extérieure et de développement auxquelles il a associé son nom, les nombreux ministères dont il a été membre ou chef, le grand nombre de collègues qui partagèrent ses labeurs et contribuèrent à leurs nobles résultats. Il nous suffira de citer l'appréciation faite d'elles par Lord Dufferin dans une lettre qu'il écrivit en 1872, alors qu'il était gouverneur-général du Canada et Cartier était sur le seuil de la tombe: Votre nom, écrivait il, est indissolublement lié à l'époque la plus glorieuse et la plus féconde de l'histoire de votre pays, époque qui coincide avec votre entrée dans la vie politique, et se termine dans cette consolidation des provinces à laquelle votre génie, votre courage et votre habileté ont si largement contribué."

A un tel homme, que ses compatriotes considèrent avec raison l'un des plus honnêtes, des plus loyaux, des plus clairvoyants ministres qui aient jamais été en office dans le Dominion, il est éminemment juste qu'on élève un monument digne de lui, au jour qui marquera le centième anniversaire de sa naissance. Nous recommandons le projet à tous ceux qui se rendent compte de la grandeur du Canada, de ses souvenirs inspirateurs du passé, et de l'ambition non moins inspiratrice de jouer dans l'avenir un rôle digne de sa destinée glorieuse dans la bonne comme dans la mauvaise fortune de notre Empire commun et uni. Un comité a été formé à ce sujet sous la présidence de M. F. W. Vileneuve. Il a reçu l'encouragement des représentants de toutes les classes et de toutes les opinions, dans la politique et la vie publique au Canada, et de la part d'autres parsonnages éminents de notre propre pays. Si l'on en juge par la liste de noms que nous venons de recevoir, quelques-uns des noms les plus connus parmi ceux que nous citons ailleurs, les organisateurs du Centenaire sont, et cela est bien naturel et convenable, également divisés entre Canadiens-français et Canadiens-anglais. M. Borden, le premier ministre actuel du Canada et Sir Wilfrid Laurier, son distingué prédécesseur, sont, comme on devait s'y attendre, unanimes à supporter le mouvement.

Le prince de Galles a été invité à visiter le Canada durant l'année du centenaire et à présider au dévoilement du monument, et dans le cas où il serait possible à Son Altesse Royale d'accepter l'invitation qui lui est faite, on éprouvera nous en sommes certains que l'occasion est éminemment digne de sa présence et de son encouragement. Des invitations ont également été faites aux premiers ministres de toutes les colonies britanniques. L'Empire britannique tout entier concourra ainsi d'une façon unanime à rendre l'hommage loyalement dû à la mémoire de l'homme qui bien que n'étant ni de race ni de sang anglais fut cependant l'un des premiers à comprendre la majesté et la dignité de l'Empire, et l'un des premiers à travailler à son unité."

M. Borden en Angleterre

Nous reproduisons ci-après l'article par lequel le *Soleil* de Québec a salué le retour de l'hon M. Borden au Canada. Et nous en signalons particulièrement la lecture à notre confrère français de Winnipeg, qui a profité du moment où le premier ministre du Canada mettait le pied à Québec pour dire sur son compte les pires insanités. Heureusement que M. Borden ne s'en portera pas plus mal:

" Nous souhaitons une sincère et cordiale bienvenue au Très Honorable R. L. Borden, qui doit aujourd'hui débarquer à Québec, de retour d'Angleterre, où il était allé consulter l'amirauté et le gouvernement anglais, afin de décider en toute connaissance de cause, la forme et l'étendue de la coopération du Canada à la défense navale de l'Empire.

"Nous sommes heureux de rendre au Premier ministre ce témoignage qu'il s'est acquitté de cette mission avec la courtoisie et la dignité que comportait son rôle de représentant du Canada.

"Il a fait preuve de tact et su éviter les embuches nombreuses dissimulées sous les buissons de flatteries et d'adulations, ou embuées de la chaleur communicative des banquets; il s'est acquitté honorablement de sa mission, ce dont le peuple canadien, indépendamment de toute attache de parti, lui sait gré très sincèrement.

"Sans doute, il ne nous tiendra pas rigueur si nous avouons franchement ne pas partager l'enthousiasme de certains de ses adulateurs qui déjà l'acclament comme "un constructeur d'empire": nous attendrons pour le juger de l'avoir vu à l'œuvre comme constructeur Jusqu'ici il n'a été qu'un pèlerin d'empire, allant à la Mecque impériale consulter les docteurs; nous attendons de connaître le fruit de ses études avant que de lui tresser des couronnes.

"Pour aujourd'hui, d'ailleurs, nous faisons trève très volontiers aux litiges politiques qui nous séparent d'ordinaire et ne voulons voir que l'occasion de rendre au Premier ministre de notre cher pays, l'hommage courtois, l'accueil respectueux et bienveillant auquel il a droit de tous ses concitoyens à son retour dans cette patrie qui lui a confié ses destinées.

LE RETOUR AU CANADA

Un journal libéral d'Ottawa, le *Temps*, nous dit que l'hon. M. Rogers a résolu d'appuyer vigoureusement la politique de rapatriement des Canadiens établis au Etats-Unis.

L'un des chefs ouvriers, M. Wilfrid Paquette, écrit de Lawrence, qu'un grand nombre de Canadiens-français, mécontents des salaires qu'ils reçoivent, seraient disposés à revenir au pays natal si on leur offrait quelques avantages de s'établir sur des terres, défrichées ou non, au Canada.

L'ouvrier canadien lutte actuellement, dans la Nouvelle-Angleterre, contre l'invasion d'éléments dangereux: le grec, le syrien, l'allemand, le portugais, l'espagnol, le norvégien, le russe.

Le fait que M. l'Hon. M. Rogers travaille à rapatrier les Canadiens-français des Etats-Unis montre qu'il n'est pas le mange-français qu'on dit en certains milieux.

UNE REVOLUTION SE PREPARE EN IRLANDE

LA CAMPAGNE CONTRE LE HOME RULE DANS L'ULSTER POURRAIT BIEN AVOIR DES SUITES FUNESTES. UNE RUMEUR ALARMANTE

Londres,—La campagne contre le Home Rule, que les "Ulstermen" disent devoir être mémorable dans l'histoire de l'Irlande, s'est ouverte le 18 septembre à Enniskillen, qui fut la première à avoir raison, en 1689, des forces de Tyrconnell. Les églises et les édifices publics étaient décorés comme un jour de fête. Dans les rues, de jeunes fermiers réunis de toutes les parties du pays, ont paradé à cheval à travers les rues de la ville et ont formé la garde d'honneur de Sir Edward Carson, qui a fait l'inauguration de la campagne de protestations.

C'est le commencement d'une campagne oratoire de 10 jours qui se terminera le 28 septembre par la signature d'une entente solennelle et d'un pacte pour résister au Home Rule.

Personne ne connait encore les termes exacts de ce pacte. La scène la plus extraordinaire sera celle de Belfast où 80,000 personnes se porteront à l'Hôtel de ville pour le signer.

Une large suite de pupitres, couvrant une étendue de un tiers de mille, a été disposée dans l'Hotel de ville où 500 personnes pourront signer le pacte à la fois. Sir Edward Carson signera le premier à un pupitre placé au centre et recouvert du drapeau britannique.

Les jeunes de l'Ulster ont adopté une résolution manifestant leur intention de rester fidèle au parlement britannique de Westminster.

Les Unionistes, tout comme les ministériels, sont très inquiets et craignent que les conséquences de la campagne soient graves dans un magasin de poudre comme Belfast. M. McMillen, gérant général des chantiers de construction maritime Workman Clerk, répondant à une délégation de nationalistes, a déclaré qu'il avait peu d'espoir de voir la situation améliorée après le grand jour du pacte. Il ne conseillerait pas à son frère, s'il était catholique, de retourner au travail.

Cinq cents hommes, dans un seul chantier n'ont pas travaillé pendant 11 semaines. Un journaliste a vu un ouvrier être sorti brutalement d'une usine et frappé à mort, à Queen's Island. Trois hommes de police lui ont sauvé la vie.

New-York—Un cablogramme de Londres adressé à la "Tribune", dit: ' Une rumeur alarmante, lancée à Belfast, s'est répandue dans tout le pays. En effet, on dit que les chefs des adversaires du "Home Rule", avant d'ouvrir la campagne contre ce projet de loi, sont assurés de l'appui d'un grand nombre d'officiers, si l'autonomie est accordée à l'Irlande. Vingt-six colonels et lieutenants-colonels, quarante-trois majors, soixante-neuf capitaines, trente et un lieutenants et deux cent quatre-vingt-huit sergents ont promis de combattre avec les habitants des provinces d'Ulster.

Une série de manifestations seront faites avant le jour solennel où les membres du parti unioniste de l'Ulster formeront une ligue et jureront de se soumettre à la loi établissant l'autonomie en Irlande.

La situation semble réellement grave. Le nombre des personnes qui achètent des armes s'accroit chaque jour. Dans le district nationaliste de Belfast-ouest, un marchand d'armes à feu vend cent révolvers par semaine et ce marchand croit qu'il continuera d'écouler ses revolvers pendant quelques temps encore. Il est logique de penser que la même chose se produit dans d'autres districts et dans la ville de Dublin. Les autorités savent parfaitement que des armes à feu sont vendues en quantité extraordinaire, et, récemment, le gouvernement s'est demandé quels moyens efficaces il prendrait pour mettre fin à l'importation des armes à feu. Mais il a décidé de ne pas intervenir, du moins, pour le moment".

SIR LOMER GOUIN

Sir Lomer Gouin, premier-ministre de la province de Québec, et Lady Gouin, étaient de passage à Winnipeg jeudi dernier. Le chef du gouvernement de Québec était accompagné de l'Hon. Jérémie Décarie.

Sir Redmond Roblin a convié MM. Gouin et Décarie à un déjeuner au *Manitoba Club*; à ce déjeuner étaient aussi présents plusieurs hommes du monde politique et financier qui tous ont été heureux de rencontrer les distingués visiteurs.

Souscriptions Genereuses.

Il y a eu, dimanche dernier, une réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste. Le Rév. P. Hudon, S. J., était présent.

Naturellement, à cette occasion, on a surtout traité de la fondation du futur collège classique, sous l'habile direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Tous, nous reconnaissons l'importance première et urgente d'une pareille institution à Edmonton.

Les révérends pères sont bien prêts à se mettre tout de suite en frais de bâtir le collège en question; mais cette construction doit entraîner de grosses dépenses, d'autant plus qu'il s'agit d'une institution digne des catholiques et des Canadiens-français d'Edmonton, capable aussi de faire face aux exigences du progrès moderne.

Bref, il a été unanimement décidé qu'on doit venir en aide aux révérends pères, et cela dans l'intérêt de l'éducation chrétienne, de notre jeunesse et de notre avenir national.

Un comité a donc été nommé à cet effet, avec mission de recueillir des souscriptions, et ce comité se compose des messieurs suivants: P. E. Lessard, J. H. Gariépy, J. H. Picard et Alex. Lefort.

Puis, séance tenante, les messieurs suivants ont souscrit comme suit:

J. H. Gariépy	$10,000
Emile Tessier	5,000
Wilfrid Gariépy	5,000

Le Courrier de l'Ouest.

Le President de la Republique Francaise

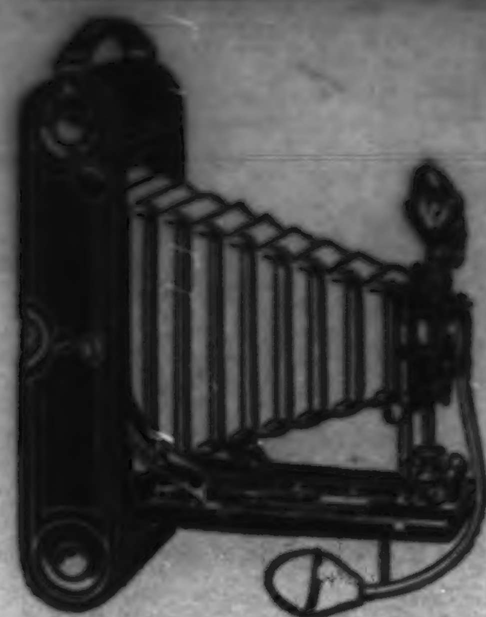
Par une assez rare coïncidence, il se trouve que les deux plus grandes républiques du monde' celle des Etats-Unis et celle de France se préparent en même temps à se donner un nouveau président. On sait que le président américain est élu pour 4 ans, tandis que le terme d'office du président de la Républipue française est régulièrement de 7 ans.

Une élection présidentielle n'a pas les mêmes conséquences politiques en France qu'aux Etats-Unis, et, par suite, elle ne suscite pas une émotion aussi grande. Tandis que le président des Etats-Unis est un véritable chef d'Etat, avec des pouvoirs très étendus, le président de la République française n'est en fin de compte qu'un chef d'Etat honoraire. Henri Rochefort le définissait plaisamment: un soliveau de 1,250,000 francs.

De plus, le président des Etats-Unis, est élu par le peuple, sinon théoriquement, du moins pratiquement, tandis que le président de France est choisi par les deux Chambres réunies en Congrès National.

Mais, au point de vue international, la prochaine élection présidentielle française n'en a pas moins une très haute importance et son approche excite partout un vif intérêt.

Dans la presse étrangère comme dans la presse française, on suppute les chances des divers candidats qui sont nombreux. On parle entre autres de M. Paul Deschanel, de M. Léon Bourgeois, de M. Antonin Dubost, et même de M. Raymond Poincaré, le président actuel du Conseil.



1912 Kodacks 1912

Nous venons de recevoir un complet assortiment de rouleaux et papier à photographie. Nous développons et imprimons les photos des amateurs.

Essayez notre ouvrage.

R. A. McRuer

Pharmacien-Opticien

84 Ave Provencher, St. Boniface

Le testament du general comte Nogi

Le testament du comte Maresuke Nogi qui s'est suicidé avec sa femme dans le but de prouver sa fidélité à son empereur défunt a été publié. Le guerrier japonais déclare qu'il a suivi son empereur parce que ses services n'étaient plus requis en ce monde.

"J'ai souvent cherché la mort, a-t-il écrit, et j'ai cru en trouver l'occasion au moment où la plus grande calamité nationale fondait sur le Japon."

Le document laissé par le général Nogi porte la date du 12 septembre, vingt-quatre heures avant son suicide, et tout indique que la mort de la comtesse n'avait pas été décidé à ce moment. Le général Nogi lègue ses bien à sa femme et à ses amis, et il ajoute quelques donations à un certain nombre d'institutions publiques. Il déclare que durant la vie de sa femme, la maison des Nogi sera maintenue, mais qu'après sa mort, la lignée sera éteinte. Le héros de Port-Arthur suggère que son corps soit donné à un collège de médecine et demande que seuls, ses dents, ses cheveux et ses ongles soient inhumés.

Peu ou point de médecins ont le succès uniforme du Remède de Chamberlain contre la colique, le choléra et la diarrhée. Les cures remarquables de colique et de diarrhée accomplies par ce remède lui ont donné une grande réputation. En vente chez R. A. McRuer.

Compagnie de colonisation fondes par le duc de Sutherland en Albèrta

D'importants progrès pour compléter l'installation de la compagnie de colonisation mise sur pied par le Duc de Sutherland ont été faits depuits quelques semaines.

Cette compagnie qui est connue sous la raison sociale de British Canadian Colonisation Company, entreprendra la colonisation sur des bases d'un caractère nettement impérialiste. Depuis de longues années le duc de Sutherland a fait de la colonisation dans l'Alberta, sans lui donner une signification ou plutôt un but particulier; il est donc à croire qu'en étendant son champ d'opérations, il ne modifiera pas ses idées. Ce que possède déjà le duc dans l'Alberta ne sera pas englobé par la nouvelle compagnie, mais lui restera comme propriétés privées.

D'une côte à l'autre, des terres seront établis, le travail de colonisation commencera et l'on dit qu'il se fera sur des bases absolument inconnues jusqu'ici au point de vue colonisation.

D'une côte à l'autre, des terres seront achetées pour être cédées à des colons venant des îles britanniques. Dans la charte de la compagnie existe une clause permettant aux colons d'acquérir leurs titres de propriété à des termes très équitables.

Le duc et ceux qui l'accompagnent ont l'intention d'aller visiter la Colombie Anglaise.

On dit aussi, mais ce bruit n'a pas été confirmé par Sir William Mackenzie que la nouvelle compagnie commencera dans un avenir très rapproché, de concert avec le Canadien Nord, de grandes opérations dans l'Ile de Vancouver. On dit que l'ile est considérée par la nouvelle compagnie comme un point des plus propices au but qu'elle se propose et qu'un de ses principaux centres y sera établi. Ainsi qu'il a déjà été annoncé, Sir William Mackenzie est président de la nouvelle compagnie et dans le bureau de direction figurent plusieurs Canadiens.



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3,00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

La confiance implicite de beaucoup de personnes dans le Remède de Chamberlain pour la Colique, le Choléra et la Diarrhée est basée sur leur expérience personnelle ou sur la connaissance qu'elles ont de cures opérées autour d'elles par ce Remède. En vente chez R. A. McRuer.

Monter et descendre les escaliers, balayer, se pencher pour faire les lits, ne rendront pas la femme forte et belle. Elle doit sortir, marcher chaque jour un mille ou deux, et prendre les pastilles Chamberlain, qui faciliteront sa digestion et régulariseront ses organes. En vente chez R. A. McRuer.

Augmentation du commerce du Dominion

Le commerce du Canada en quatre mois s'est élevé à $237, 212,779 et il est possible que le milliard soit atteint à la fin de l'année; résultat sans précédent dans l'histoire du pays. Pendant les quatre mois l'augmentation sur la même période de l'an dernier, a été de $55,333,291.

La Terre Avantageuse par Excellence

Quelques uns des grands avantages offerts par la Province du Manitoba et qui font toucher du doigt l'excellence des conditions de vie de ceux qui viennent y résider.

POUR LE CULTIVATEUR

La fertilité du sol et les qualités climatériques de la Province du Manitoba lui ont mérité le nom de "Terre du Blé No. 1".

Aux fils de ses cultivateurs, Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole insurpassé en Amérique.

POUR L'ARTISAN ET POUR LE MANŒUVRE

Les industries florissantes de cette Province, dans des villes qui grandissent toujours, réclament de façon impérieuse des artisans et des manœuvres, avec ou sans expérience. Travail abondant pour tous.

POUR LE CAPITALISTE

Des pouvoirs électriques considérables assurent aux manufactures et aux autres entreprises industrielles une production économique; des terres fertiles, des ressources naturelles illimitées, une grande facilité de transport, des cités grandissant rapidement offrent au capital et à l'intelligence des avantages et des profits sans pareils ailleurs, et dépassant toutes prévisions.

Nous vous invitons tous à venir ici et à participer à notre prospérité et à la grandeur future de ce pays.

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W. W. Unsworth, Emerson, Man.

S. A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man.

Chez Nous et Autour de Nous

—On demande une fille de cuisine, s'adresser à l'hotel Couture, Saint-Boniface.

—M. le Dr Laurendeau a ouvert son bureau à sa résidence No. 168, Avenue Provencher.

—On demande une servante. S'adresser à Mme Genthon, No. 240 rue Dumoulin, St-Boniface.

—On demande une bonne d'enfant. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin.

—On demande un délivreur. S'adresser à P. Couture et Cie., 25 Avenue Provencher, Saint-Boniface.

—La police de notre ville s'est augmentée de deux constables nouveaux. Saint-Boniface progresse!

—M. le docteur et Madame G. A. Dubuc sont de retour à Saint-Boniface de leur voyage d'Europe.

—M. F. Gaudet, de Fort Good Hope, est parti la semaine dernière pour Montréal où il doit passer quelques mois.

—On demande une servante. S'adresser à Madame J. A. Tremblay, No. 416 rue St. Jean-Baptiste. Téléphone Main 6265.

—M. Alexandre Bélanger est arrivé la semaine dernière de Cumberland où il a été voir son frère Horace qui était malade.

—M. C. O. Lippé, avocat, de Montréal, est en visite à St-Boniface, l'hôte de son cousin, M. Henri Cusson, rue du Collège.

—M. F. X. Lemieux, du Département des Postes, Ottawa, et Mme Lemieux sont en visite chez M. Pierre Gosselin de cette ville.

—M. Louis Laurendeau a vendu sa propriété sur la rue Dumoulin, où est situé sa boutique, à M. Laliberté, pour la somme de $100.00 le pied.

—M. Belair a été nommé officiellement Gérant de la Banque d'Hochelaga, à Winnipeg. Nous félicitons M. Bélair de cette importante promotion.

—On demande un expéditeur (shipper) d'expérience dans la marchandise pour plomberie et chauffage S'adresser à la Cie Charette Kirk Ltée, St-Boniface.

—La Banque d'Hochelaga, de Winnipeg, a acheté la bâtisse de la Traders Bank, pour la somme de $2350.00, et elle doit transporter ces bureaux sous peu dans cette bâtisse.

—M. Gevaert et Deniset ont acheté un terrain de vingt acres (partie du lot 293) de l'autre côté de la Seine pour la somme de $4,000.00 l'âcre. Vendeurs MM. Hormidas Béliveau et L. Verhoeven.

—M. le Docteur Gustave Dubuc est arrivé la semaine dernière d'un voyage à Paris où il a été se perfectionner dans l'art médical. Il s'est occupé spécialement d'accouchements et des maladies des enfants.

—On peut s'inscrire des maintenant pour l'étude de toutes les matières commerciales: Tenue des livres, Arithmétique, Clavigraphie, Correspondance, Anglais, Français, Piano, etc. Cours du jour et du soir Méthodes rapides. Prix modérés. M. J. W. Poisson, 321 Rue Carlton, Winnipeg, Man.

—La troupe Sheehan au "Théâtre" Walker" attire une foule d'amateurs de bonne musique. L'opéra "Il Travatore" et "les Cloches de Corneville", tour à tour; samedi-après-midi "les Cloches de Corneville", la semaine prochaine opérette comique *The Chocolate Soldier*; la semaine du 7 octobre, *A Butterfly on the Wheel*.

—Se sont enregistrés à l'Hôtel St-George, St-Boniface, la semaine dernière: M. J. A. Bélanger, Edmonton; M. et Mde Adélard Baril, Edmonton; Dr. Nap. Dujardins, Montréal; M. et Mde H. Thomas, Brandon; M. P. Bélair, Manchester, N. H; M. McKinon, Banff, Alta.; M. et Mde Leslie Walhet, Virden; M. et Mde Geddens, Calgary; M. F. E. Simard, Montréal.

—M. J. B. Côté, greffier de la ville de St-Bonifase, vient d'adresser aux journaux son certificat officiel déclarant que la population de St-Boniface est de 9,992, d'après le rôle des évaluateurs. Cette déclaration officielle de la Ville a été provoquée par des rapports erronés semés un peu partout et qui donnaient un chiffre trop peu élevé de la population de notre ville.

Mariages

SUTTON-BARRACK

Mercredi dernier avait lieu à l'église Ste Marie, de Winnipeg, le mariage de mademoiselle Eva Barrack fille de madame J Maxwell Barrack, de Norwood et de M. Frank J. Sutton, avocat de Winnipeg.

La bénédiction nuptiale leur a été donnée par le R. P. Cahill, O. M. I.

M. et Madame Sutton font leur voyage de noces dans l'Illinois. Nous leur offrons tous nos voeux de bonheur.

COMPAYRE PILDAIN

Lundi dernier avait lieu, à la cathédrale, le mariage de M. Joseph Compayré, de St-Vital et de Melle Marie Pildain, de France. La bénédiction nuptiale fut donnée par Mgr Dugas. M. Gaspar Compayré, père du marié, servait de témoin à son fils, et M. Roger Goulet, Principal de l'Ecole Normale, remplissait les mêmes fonctions auprès de la nouvelle épouse.

Après la messe les nombreux invités de la noce se rendirent chez M. Gaspar Compayré, à St-Vital, où fut servi un somptueux repas. Diverses santés furent saluées au choc des verres que remplissait le bon vin de France

Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux.

* * *

Samedi dernier, de nombreux amis de St-Vital, de St-Boniface et de Winnipeg se rendaient chez M. Gaspar Compayré, à St-Vital pour "enterrer la vie de garcon de son fils Joseph- Il y eut présentation de cadeaux, puis discours et amusements jusqu'à une heure avancée de la nuit.

BÉRUBÉ–TESSIER

Lundi matin avait lieu à St-Pierre, le mariage de M. Paul Emile Bérubé de cette ville à Mademoiselle Maria Tessier.

A l'occasion de son mariage, M. Bérubé a reçu dans une séance publique les bons souhaits de ses confrères de la Société des Artisans canadiens-français, on fêta également M. Eugène Turenne, qui doit se marier le 2 octobre prochain. M. Roger Goulet et M. l'abbé Lamy adressèrent la parole. Il y eut chant et musique par les dameset les messieurs,

Dimanche dernier à 4 heures un autre groupe d'amis présentait une bourse à M. Bérubé.

—Les dernières pluies ont fait un tort indiscutable aux récoltes. Cependant si le soleil nous revient de façon convenable, il n'y aura pas ce qu'on appelle un malheur. Cette pénible saison pluvieuse n'a pas abattu la confiance de la population, qui espère avec opiniatreté que les affaires continueront d'être bonnes. La vente des immeubles en particulier n'a pas encore souffert; cependant si le mauvais temps continuait il y aurait du ralentissement là comme ailleurs.

DECES

FEU M. ALEXIS ALLAIRE

A Cardinal, Man., le 18 septembre à l'âge de 88 ans, M. Alexis Allaire. Sa sépulture a eu lieu le 20 septembre à St. Alphonse, Man. M. Allaire est né à St. Judes, P. Q., le 12 septembre 1824. Il a trois fils, M. J. P. O. Allaire de St. Boniface, M. Maximilien Allaire de Cardinal, Man., et M. Wilfrid Allaire de Vancouver, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

* * *

M. FRANCOIS PARENT

On annonce le décès de M. François Parent, décédé la semaine dernière à la Maison des Vieillards. M. Parent était le père M. Jacques Parent, de Letellier, de M. Joseph Parent, de St-Jean-Baptiste, et de Sœur Parent de cette Ville; nous présentons à la veuve du défunt et à la famille nos vives sympathies.

NOTICE

RURAL MUNICIPALITY OF MONTCALM, MAN.

SALE OF LAND FOR ARREARS OF TAXES

By virtue of a warrant issued by the Reeve of Rural Municipality of Montcalm, in the Province of Manitoba, under his hand and the corporate seal of the said Municipality, to me directed and bearing date the 9th day of September A. D. 1912 commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described for arrears of taxes due thereon with costs. I do hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid, I will on Monday the 28th day of October A. D 1912 in the Office of the Secretary Treasurer, in the Village of St Jean-Baptiste at the hour of ten o'clock in the forenoon, proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

DESCRIPTION	Section	Township	Range	Acres	Arrears of Taxes	Costs	TOTAL
W½	22	1	2E	320	206 92	50	207 42
SE¼	27	2	1E	160	110 58	50	111 08
NW¼	28	2	1E	160	119 90	50	120 40
NE¼	30	2	1E	160	100 68	50	101 18
Lots 7 & 8 Bl. C. Plan 36 Village of Letellier.	...	...	...	....	20 25	50	20 75
Lot 5 Plan 67 Village of Letellier.	...	...	...	....	18 73	50	19 23
Lot 23 Plan 764 Village of Letellier.	...	...	...	....	26 05	50	26 55
Lot 26 Plan 764 Village of Letellier.	...	...	...	....	9 20	50	9 70
The W75 ft. in width of lot 29 Plan 764 Village of Letellier	...	...	...	....	15 89	50	16 39
Lot 197 Parish of Ste. Agathe.	...	...	...	151	99 11	50	99 61
The most Easterly 155 ft of Lot 1 Bl. D. Plan 58 Village of St Jean-Baptiste.	...	...	...	....	29 23	50	29 73
The most Westerly 60 ft. of the most Easterly 258 ft. of Lot 1 Bl. D Plan 58 Village of St. Jean-Baptiste	...	...	...	....	59 78	50	60 28
Lot 2 Bl. G. Plan 58 Vil. of St. Jean-Baptiste.	...	...	...	....	34 20	50	34 70
Lot 7 Bl. A. Plan 57 Vil. of St. Jean Baptiste	...	...	...	....	14 03	50	14 53
Lots 12, 13, 14, 15, Bl. A. Plan 57 Village of St. Jean-Baptiste	...	...	...	....	621 83	50	622 33
Lot 214 Parish of Ste. Agathe	...	...	...	95	43 45	50	43 95

All said Land are Patented. All Railways and Highways are excepted.

Dated at St. Jean-Baptiste this 16th day of September A. D 1912.

JOSEPH BARIL, Sec.-Treasurer
Rural Municipality of Montcalm.